

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, on commence avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront à l'avantageux d'a. moncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT  
\$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Mandement de Mgr E. A. Taschereau, Archevêque de Québec, sur la colonisation.—Le clergé et l'agriculture.—Visite de Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke, au Collège de Ste. Anne; le Révd M. Charles Trudelle, supérieur du Collège de Ste. Anne, nommé Grand-Vicaire par Mgr Ant. Racine.—Réunion du Congrès pélagogique à Montréal.—M. de Lalonde est désigné par une société d'agriculture en France, afin de se rendre compte des ressources de notre pays.—Programme de l'Exposition de la Province de Québec; Son Excellence le Gouverneur-Général offre plusieurs médailles en prix.

*Conversé Agricole* : Construction des écuries et des étables (Suite); Disposition des mangeoires et des râteliers; du service des écuries; construction des étables.

*Sujets divers* : Formation d'un club sous le patronage de St. Isidore, à St. Agapit de Beauvillage.—Apiculture: Ennemis des abeilles tels que les souris, mulots et musaraignes, papillons, vers, teignes, limaçons, guêpes et frelons.

*Bibliographie* : "Lovell's advanced Geography," à l'usage des collèges et écoles, avec 45 cartes coloriées et 200 illustrations, publiée par MM. John Lovell & Fils, Montréal.—Prix: \$1.50.

*Choses et autres* : Avis aux cultivateurs, quant à la fabrication et la vente du tabac.—Exposition agricole et industrielle des sociétés d'agriculture des comtés de Verchères et de Bagot.—Prix des patates.—Fabrique de sucre de betteraves à St. Hyacinthe.—Culture des fraises sur la ferme du Colonel Rhodes.—La récolte des grains en Russie.—Clous dans les auge des poules.

*Recettes* : Comment on empêche les coqs de se battre.—Le sel et le soufre employés pour la destruction des poux chez les animaux.—Détruire les poux rouges chez les poulets.

*A nos abonnés retardataires.*—Depuis le commencement de la 18e année de la Gazette des Campagnes c'est à peine si nous recevons \$2 à \$3 par semaine, quoique plus de \$2,000 nous soient dues tant en arrérages que pour l'année courante. Maintenant que les produits se vendent, nous espérons que l'on fera une part pour payer ce qui nous est dû.—Il n'y a pas d'éditeurs de journaux canadiens qui ne gémissent sur l'indifférence que l'on apporte à payer le prix d'abonnement. Il y a indifférence ou oubli; dans tous les cas rien n'empêche que cet état de chose soit préjudiciable aux intérêts de la presse canadienne qui mérite qu'on lui paye son labeur.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui le Mandement de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, sur la colonisation.

Quoique ce mandement ait été lu dans toutes les églises paroissiales de l'archidiocèse, nous croyons nécessaire d'en donner connaissance à nos lecteurs pour qu'ils en fassent souvent la lecture en famille. C'est une page de précieux renseignements et surtout de paternels avertissements que les cultivateurs doivent souvent méditer et rappeler à l'attention de leurs enfants qui sont sur le point de prendre une nouvelle carrière.

### MANDEMENT

De Monseigneur E. A. Taschereau, archevêque de Québec, sur la colonisation, 1er septembre 1880.

*Au Clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction de Notre Seigneur.*

Depuis longtemps, NOS TRÈS CHÈRES FRÈRE l'on voit avec chagrin un certain nombre de familles canadiennes-françaises quitter cette province pour aller s'établir dans les Etats-Unis, où trop souvent, elles perdent leur foi et ne trouvent que déception et misère.

Deux causes principales sont assignées à cet exil volontaire et funeste auquel se condamnent nos compatriotes. Les Pères de notre cinquième Concile (No. 26, 22 mai 1873) les signalent dans leur pastorale commune: "Une chose est certaine à nos yeux, disent-ils, c'est que l'émigration n'aurait plus de prétexte et s'arrêterait, si les parents employaient à préparer pour leurs enfants des établissements dans les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance."

Oui, N. T. C. F., dirons-nous avec ces mêmes Pères, "C'est depuis qu'un luxe effréné a envahi nos campagnes que cette émigration a pris des proportions si alarmantes. On s'endette, on se mesure pour se procurer des toilettes extravagantes, des ameublements trop riches pour les moyens dont on dispose, pour fêter des amis, pour paraître en public avec des équipages magnifiques; en un mot, l'orgueil de la vie, comme l'appelle l'apôtre St. Jean (I. Ep. II. 16), entrant en conspiration infernale avec la concupiscence de la chair et la concupiscence des yeux, s'attaque avec acharnement à la fortune temporelle des familles, pour arriver à la ruine éternelle des âmes."

Ecole d'agriculture de l'Assomption

"L'intempérance, ce vice dégradant, ce vice funeste à la fortune et au repos des familles, à la santé et à la vie de ses malheureuses victimes, ce vice enfin qu'on peut appeler avec vérité une des grandes portes de l'enfer, l'intempérance, disons-nous, en appauvrissant les familles, et en diminuant l'esprit de foi, pousse un certain nombre de nos compatriotes à aller aux États-Unis."

Voilà donc, N. T. C. F., trois grands maux qui désolent notre patrie, le luxe, l'intempérance et l'émigration. Or, aujourd'hui comme toujours la religion vient vous proposer un remède facile et efficace à tous ces maux à la fois.

Nous établissons dans notre diocèse une société de colonisation dont la direction sera confiée à un conseil composé d'hommes dont le zèle, le désintéressement et le patriotisme sont connus de tous. Aidé de leurs sages conseils et de la connaissance parfaite qu'ils ont de tout le territoire de ce vaste diocèse, nous comptons, avec l'aide de Dieu, pouvoir donner à la colonisation un élan tout nouveau et dont les fruits abondants réjouiront les cœurs de tous ceux qui aiment notre patrie.

Mais, N. T. C. F., pour réussir dans cette grande entreprise, nous avons besoin de votre concours.

1o. Concours de votre zèle pour cette œuvre dont vous comprenez sans peine l'importance majeure et urgente. Notre nationalité, notre religion, et, par conséquent, l'avenir spirituel et temporel de vos enfants et de vos compatriotes, y sont profondément intéressés.

Nous nommons pour zéloteurs de l'œuvre tous les curés et supérieurs de séminaires, collèges et communautés. Ils nommeront, chacun dans sa paroisse ou son établissement, des *collecteurs* et *collectrices* chargés de recueillir à domicile la contribution annuelle des membres et les noms de ceux qui veulent se faire inscrire. Que chacun se prête volontiers à rendre ce service à la religion et à la patrie. Faites connaître cette œuvre à ceux qui l'ignorent; excitez le zèle et la générosité de ceux qui ne paraissent pas assez portés en sa faveur; donnez l'exemple, toujours plus efficace que les paroles.

2o. Concours de votre générosité, ou, pour employer une expression plus chrétienne et plus divine, concours de votre *charité* la première, la plus excellente de toutes les vertus, sans laquelle, un témoignage de l'apôtre St. Paul (I. Cor. XIII. 19) nous ne sommes rien devant Dieu. Oui, N. T. C. F., concours de votre *charité*, car il ne s'agit pas seulement d'aider à l'établissement d'un certain nombre de vos enfants et de vos compatriotes, ce qui est déjà un grand acte de charité, une aumône corporelle très-efficace, mais aussi de procurer la gloire de votre Dieu en conservant dans les sentiers de la foi un grand nombre de familles qui, sans cela, iraient ailleurs s'exposer au danger de perdre la foi et de périr éternellement.

Nous vous demandons chaque année la petite aumône de dix centins par personne. Cette aumône vous donnera droit aux fruits d'une messe qui sera célébrée chaque mois pour attirer les bénédictions spirituelles et temporelles sur tous les membres de l'association. Vous aurez donc la bénédiction de la charité de Dieu que vous glorifiez et du prochain que vous aidez; la bénédiction de la foi dont vous conservez et augmentez le règne dans notre chère patrie; la bénédiction de l'espérance par la grâce et la miséricorde que Dieu répand sur ceux qui l'aiment et le servent, et par la gloire éternelle qui récompense même un verre d'eau donné pour l'amour de Dieu. Faut-il pour cela sacrifier quelque petite dépense, quelque plaisir; nous sommes certain que votre foi et votre patriotisme vous feront saisir avec bonheur une si belle occasion de bien mériter de l'un et de l'autre.

3o. Enfin, N. T. C. F., nous comptons sur le concours de tous les parents chrétiens, surtout des cultivateurs, afin que vous donniez vos enfants à la colonisation ou plutôt à la patrie, à la religion, à Dieu même.

Oui, N. T. C. F., ne vous contentez pas de donner à cette belle œuvre votre zèle, votre contribution annuelle; donnez-y vos enfants, car c'est pour eux qu'elle est plus directement établie. Le plus souvent dans les familles tant soit peu nombreuses, l'héritage paternel une fois partagé se réduit presque à rien. La colonisation vous offre un moyen facile pour assurer leur avenir. Vos fils iront dans la forêt arroser la terre d'une sueur qui la fécondera un peu d'années et leur permettra de jeter bientôt la base de nouvelles familles où vos filles trouveront leur place à leur tour. Avec ce que vos fils auraient inutilement dépensé en voitures et en habillements de luxe; et peut-être, hélas! en débauches, vous pourrez les aider facilement à se créer en peu d'années un établissement où ils trouveront un bonheur et une

naissance que l'oisiveté, le luxe et le plaisir ne leur donneront certainement jamais. L'expérience est là pour prouver que ces courageux colons, qui n'ont pas eu peur des épreuves auxquelles leur condition, comme toutes les autres est exposée, ont fini par se créer une position infiniment préférable sous tous les rapports à cet exil et à cet esclavage que certaines familles sont allées chercher dans les manufactures des États-Unis.

Combien de ces pauvres exilés qui voudraient revenir au pays et qui n'en ont ni les moyens, ni la force! Combien de jeunes gens et de jeunes filles qui ont perdu la santé et même la vie, dans l'air empesté de ces manufactures où ils travaillent sans relâche comme des esclaves! Et parmi ceux qui ont survécu combien peu ont réussi à mettre leur vieillesse à l'abri de la misère! Parcourez, au contraire, ces nouvelles colonies de défricheurs intrépides qui ont fondé des paroisses aujourd'hui florissantes; vous y voyez partout régner la santé, les joies de la famille, la foi et la religion. C'est un spectacle dont nous avons été nous-même le témoin dans nos visites pastorales, et dont nous ne cessons de remercier Dieu.

Donnez vos enfants à la colonisation. La nouvelle société leur procurera les informations dont ils auront besoin; elle les encouragera et leur facilitera leur rude tâche. Comme une tendre mère elle essuiera leurs larmes et veillera surtout à ce que les secours et les consolations divines de la religion ne manquent point à ces chers enfants dont le salut vous est si justement à cœur.

Profitant de l'expérience déjà acquise, la société laissera aux parents le soin de nourrir et d'entretenir leurs enfants jusqu'au moment où ceux-ci seront en état de se suffire à eux-mêmes; car il est bien connu que les colons qui comptent pour cela sur d'autres ressources que sur celles de la famille, ne déploient pas toute l'énergie dont ils sont capables et trop souvent consomment dans l'oisiveté ou le plaisir, les secours qui leur viennent d'ailleurs. Néanmoins, la société se fera un bonheur et un devoir de venir en aide à ceux que des circonstances extraordinaires, mais non pas leur paresse ou leur mauvaise conduite, auraient réduits à la misère. La gelée, la grêle, le feu, l'inondation, une maladie prolongée et autres accidents, seront pris en sérieuse considération et les victimes seront encouragées et secourues autant que le permettront les ressources dont la société pourra disposer. Dans l'ouverture ou la réparation des chemins dont le Gouvernement est chargé, il se présente parfois des petites dépenses imprévues et qui peuvent néanmoins servir beaucoup au progrès d'une nouvelle colonie; l'association y pourvoira avec promptitude, sauf à obtenir compensation du Gouvernement, si celui-ci le juge à propos.

L'œuvre de la Propagation de la Foi suffit déjà à peine pour construire des chapelles et soutenir des missionnaires dans les nouveaux établissements; la société de colonisation viendra à son secours pour procurer de suite aux nouveaux colons les encouragements et les consolations de la religion.

Voilà, N. T. C. F., tout le plan de cette organisation qui nous paraît à la fois simple et efficace et qui, avec la grâce de Dieu et votre coopération, produira, nous l'espérons, ses fruits de bénédiction pour le temps et pour l'éternité. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés qu'il y aura à surmonter surtout dans les commencements; toute œuvre chrétienne a besoin, pour réussir, d'être marquée du sceau de la Croix, mais c'est dans ce signe divin que réside la victoire. Vos prières et votre concours en assureront le succès.

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit:

1o. Nous établissons une société de colonisation dans notre diocèse; le conseil d'administration sera composé de l'Archevêque président, ex-officio, et de quatre membres nommés par lui, dont deux laïques et deux prêtres.

2o. Pour être membre de l'association, il suffira de se faire inscrire par un zéloteur et de contribuer annuellement dix centins pour l'œuvre.

3o. Messieurs les curés et supérieurs des séminaires, collèges et communautés seront zéloteurs ex officio. Ils nommeront des *collecteurs* et *collectrices* chargés de recueillir à domicile les noms et les contributions des membres.

4o. Tous les ans, au temps que chaque curé jugera plus opportun, une quête sera faite un dimanche ou fête d'obligation, dans toutes les églises de l'archidiocèse, et le produit en sera immédiatement envoyé à l'Archevêque pour y être à la disposition du conseil d'administration de la société.

5o. Chaque mois une messe sera célébrée dans la Basilique de Québec pour attirer les bénédictions de Dieu sur tous les

membres de l'association et sur les colons qu'elle assiste directement ou indirectement. Les membres défunts y auront aussi leur part.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception et plus tard, chaque année, le dimanche qui précèdera la quête ordonnée pour la société.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre seing de notre secrétaire, le premier septembre mil huit cent quatre-vingt.

† E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Comme toujours l'Eglise, par ses ministres, se préoccupe de la condition des classes agricoles qu'elle voudrait voir de plus en plus nombreuses. Comme au premier temps de la fondation de notre pays, le clergé désire entourer de sa protection tous ceux qui veulent exercer le noble métier de cultivateur, et il voudrait leur en rendre la tâche facile.

M. l'écrivain du *Courier du Canada* qui de temps à autre consacre plusieurs colonnes de son journal à faire apprécier l'agriculture et à en faire connaître tous les avantages, publiait il y a quelques semaines les lignes suivantes qui nous fait connaître le rôle qu'a toujours rempli le clergé touchant cette importante question :

“ L'amélioration de la condition des classes agricoles a été l'une des plus constantes préoccupations de l'Eglise. Toujours elle leur a donné l'exemple du travail et leur a transmis même les procédés qui doivent augmenter la fécondité des champs. Montesquieu a dit quelque part : “ J'aime les paysans ; ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers. ” Je doute que l'Eglise eut jamais tenu le même langage, a dit Mgr Dupanloup dans son traité de la *haute Education* : mais je sais qu'elle n'a cessé, dans tout le cours de son existence, déjà dix-huit fois séculaire, de donner aux classes agricoles des témoignages de sa tendresse. Cette prédilection de l'Eglise est bien explicable ; car, outre que les populations des champs conservent plus fidèlement le trésor des mœurs pures et des vertus fortes, ne semblent elles pas plus rapprochées de Dieu dans la solitude active et le silence animé de leurs travaux.

“ Au Canada, l'agriculture doit ses premiers succès aux pionniers de la foi catholique. Qu'auraient pu faire Hébert et Couillard s'ils n'eussent eu à leurs côtés les pères Récollets qui firent les premiers défrichements dans la vallée de la rivière Saint-Charles ? Mgr de Laval était tellement pénétré de l'importance de l'art agricole qu'il fonda de ses propres deniers une ferme modèle à St. Joachim.

“ Evêques et curés, Jésuites et Récollets furent toujours en avant quand il s'agissait de donner l'exemple des grandes actions et des nobles dévouements. Aujourd'hui encore s'il est question de donner l'impulsion à un mouvement, la même chose se ré, etc. La colonisation de nos terres ne se fera qu' si le clergé prend à cœur cette cause aussi patriotique.

“ L'agriculture elle-même ne saurait fleurir qu'à l'ombre de cette influence bienfaisante. Qui mieux que le curé de campagne peut faire comprendre au cultivateur la noblesse de son art, et lui faire sentir que le bonheur et l'indépendance se rencontrent plus souvent au village qu'à la ville, et l'attacher par ces moyens à la culture du sol ? ”

Nous attirons encore l'attention de nos lecteurs sur les lignes suivantes que nous empruntons au *Courier*

*du Canada*, qui nous démontrent qu'il ne faut pas rester indifférents au mouvement qui s'opère dans le but d'améliorer la condition actuelle de l'agriculture :

“ Pour faire progresser l'agriculture, il ne suffit pas de gémir sur l'ignorance de ceux-là qui s'y livrent. A une théorie bien entendue il faudrait joindre une pratique raisonnée. Imbus de cet axiôme, que l'union fait la force, nous devrions organiser dans toutes les paroisses des cercles agricoles. Dans chaque centro, il serait indispensable de fonder une bibliothèque populaire, où naturellement une large place serait faite aux ouvrages d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture. La bibliothèque serait le centre d'action intellectuelle de la paroisse. On y passerait les soirées d'hiver, et l'on trouverait dans le médecin ou le député, des conférenciers qui traiteraient spécialement d'agriculture. Le cercle aurait à la disposition de ses membres les journaux canadiens qui s'occupent exclusivement d'agriculture, tels que la *Gazette des Campagnes* et le *Journal d'Agriculture*.

“ En résumé donc nous proposons comme moyens de remédier au mal que tout le monde déplore, les suivants :

“ 1o. Création de cercles agricoles sous la direction des curés ;

“ 2o. Fondation de bibliothèques spéciales ;

“ 3o. Conférences suivies sur l'art agricole, données durant l'hiver par le curé, le médecin ou par un agriculteur instruit ;

“ 4o. Lecture des journaux d'agriculture. ”

— Mercredi, le 15 septembre courant, Sa Grandeur Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke, était l'hôte des MM. du Collège de Ste. Anne. Cette visite inattendue de Mgr de Sherbrooke a porté la joie dans tous les cœurs. Les élèves conserveront longtemps le souvenir de la visite de ce vénérable prélat qui a bien voulu les encourager par ses bons conseils qu'ils s'appliqueront à mettre en pratique dans le cours de l'année. Le Collège de Ste. Anne est doublement reconnaissant à Sa Grandeur pour la haute marque de considération qu'il vient d'accorder au zélé supérieur de cette institution, le Révd M. Charles Trudelle, en le nommant son grand vicaire.

— M. le Surintendant de l'Instruction publique pour la Province de Québec nous prie d'annoncer que la première réunion du Congrès pédagogique catholique, qui se tiendra dans la ville de Montréal les 21, 22 et 23 de septembre courant, aura lieu le 21 à sept heures du soir, à la salle du Cabinet de lecture paroissial, vis à-vis le Séminaire St. Sulpice.

Les instituteurs et institutrices qui désireront y assister seront reçus gratuitement, les premiers à l'Ecole Normale Jacques Cartier, rue Sherbrooke ; les seconds, chez les Dames de la Congrégation rue St. Jean-Baptiste à Montréal.

— M. de Lalonde, délégué de la “ Société centrale d'agriculture de la Seine inférieure (Rouen), ” est arrivé à Québec et il a eu une entrevue avec l'Hon. M. Chapleau et M. S. Lesage. Il a mission de cette importante société agricole, d'étudier les ressources du pays au point de vue des capitaux français. M. de Lalonde doit se rendre dans quelques jours dans les cantons de l'Est pour ensuite visiter dans le même but la Province de Manitoba.

— Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le programme de l'Exposition Provinciale, dont l'ouverture se fera le 14 septembre courant. Rien assurément ne manquera pour rendre le séjour des visiteurs, instructif et amusant à la fois :

Mardi, 14 septembre : ouverture du département de l'industrie et de l'exposition horticole au rond à patiner Victoria.

Mercredi, le 15 : deuxième jour de l'exposition industrielle et horticole ; le soir, feu d'artifice.

Jedi, le 16 : troisième jour de l'exposition industrielle et horticole, et premier jour du grand tournoi sur le terrain de l'un des deux clubs de crosse.

Vendredi, le 17 : exposition industrielle. Clôture de l'exposition horticole. Second jour du tournoi de crosse ; le soir, feu d'artifice.

Samedi, le 18 : suite de l'exposition industrielle. Concours de jeu de crosse entre les *Montréal* et les *Shamrocks*. Courses au Parc Lépine.

Lundi, le 20. Suite de l'exposition industrielle. Premier jour du concours agricole. Grand concert donné par les matelots au rond à patiner Victoria. Expérience avec des torpilles.

Mardi, le 21. Ouverture officielle de l'exposition par Son Excellence le Gouverneur Général. Grande fête et piquenique de la société de bienfaisance protestante irlandaise sur les terrains du club de crosse *Shamrocks*. Concert vocal et instrumental. Premier jour de l'exposition des chiens et volailles ; dans les salles d'enca de M. Shaw.

Mercredi, le 22. Suite de l'exposition du Canada, département de l'industrie et de l'agriculture. Grand concours de joutes, jeux, courses, etc., par la société calédonienne. Suite de l'exposition de chiens, etc ; feu d'artifice.

Jedi, le 23. Exposition agricole, industrielle et exposition de chiens. Grande revue de la brigade du feu. Courses au Parc Lépine. Procession militaire aux flambeaux et feu d'artifice.

Vendredi, le 24. Suite de l'exposition. Courses au Parc Lépine. Feu d'artifice.

Il y aura en outre, chaque jour, des ascensions en ballon captif et libre sur le terrain de l'exposition par le professeur Grimley, de New York ; de plus, ouverture de la galerie des beaux-arts sur la place Philippe, le jour et le soir. Tous les musées seront aussi ouverts. On s'attend à une grande revue militaire et à une illumination générale des navires dans le port, ce qui sera un spectacle grandiose.

— La lettre suivante a été adressée au président du comité de l'exposition de Montréal :

Citadelle de Québec,

Monsieur,

A l'occasion de l'exposition qui doit avoir lieu à Montréal durant le mois courant, j'ai l'honneur de vous informer, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, qu'il désire donner quelques médailles comme prix, aux conditions suivantes :

Une médaille d'or à l'exposant qui aura remporté le plus grand nombre de prix pour les bestiaux.

Une médaille d'argent à l'exposant qui aura remporté le plus grand nombre de prix pour les chevaux.

Une médaille de bronze à l'exposant qui aura remporté le plus grand nombre de prix pour les animaux de race ovine et de race porcine.

J'ai bien l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

F. DE WINTON,

Sect. du Gouverneur Général.

S. C. STEVENSON, ECR.

## CAUSERIE AGRICOLE

CONSTRUCTION DES ÉCURIES ET ÉTABLES.

(Suite.)

*Disposition des mangeoires et des râteliers.*—Une bonne disposition de mangeoires et de râteliers est une chose importante pour toutes les espèces d'écuries, et leur construction ne demande pas moins d'attention que celle des autres parties.

Les mangeoires doivent être élevées au-dessus du pavé des écuries à une hauteur telle, que les chevaux puissent y manger pour y *barboter* sans être obligés pour cela de prendre une position forcée ; et comme tous les chevaux ne sont pas de la même taille, on a fixé les limites de cette élévation des mangeoires entre 3 pieds 6 pouces et 4 pieds 6 pouces.

Lorsqu'ils sont en bois, il faut avoir le soin d'en arrondir et d'en bien raboter les angles ; afin que les chevaux, en s'y frottant, ne puissent pas prendre d'échardes. On place les mangeoires sur un contre-mur ou sur des pilastres espacés convenablement.

Les râteliers sont scellés dans le mur au-dessus des mangeoires. Le roulon inférieur se place immédiatement sur le bord postérieur de la mangeoire, et le roulon supérieur est contenu à environ quatorze pouces en saillie du mur. Dans la position déversée des râteliers, la tête des chevaux, lorsqu'ils mangent, se trouve presque tout-à-fait au-dessous ; les graines et la poussière des fourrages tombent sur leur tête, souvent même dans leurs yeux, et il en résulte quelquefois des accidents.

Pour les éviter complètement, il faudrait que le râtelier fût vertical ; mais alors il tiendrait plus de place dans l'écurie qu'un râtelier déversé, et ce qui est encore un plus grand défaut de cette position, c'est que les chevaux auraient souvent de la peine à en retirer le fourrage.

Pour remplir le but, il faut prendre un moyen terme entre ces deux positions de râteliers. On les place sur un petit contre-mur d'environ huit pouces d'épaisseur, élevé sur celui qui supporte la mangeoire, auquel on donnera à cet effet une surépaisseur de huit pouces. Le râtelier, dans sa partie supérieure, est éloigné du mur de refend d'environ quatorze pouces, suivant l'usage ordinaire, et celle inférieure repose sur le petit contre-mur élevé d'environ six pouces au-dessus de la mangeoire et terminé en biseau. Par ce moyen, la saillie du râtelier sur la mangeoire n'est plus que d'environ quatre pouces ; les chevaux ont toute l'aisance nécessaire pour se procurer leur nourriture, et les graines de fourrages tombent naturellement

dans la mangeoire au profit des chevaux, et sans qu'on soit obligé de les retirer comme dans un râtelier disposé autrement.

Il est prudent d'établir dans toutes les écuries des poteaux de séparation, garnis de barres mobiles; et afin que les chevaux ne puissent pas se battre avec leurs voisins, et pour éviter que les chevaux ne s'y entravent, il faut avoir l'intention de les attacher à ces poteaux de manière que l'on puisse les détacher sur le champ en cas d'accident.

*Tu service des écuries.* — On emploie, dans quelques fermes, beaucoup de temps dans la distribution du fourrage. On monte dans les greniers, on jette le fourrage dans la cour; on descend ensuite pour reprendre ce fourrage, et on l'entre à la main dans chaque logement; enfin on le jette ainsi préparé dans les râteliers.

Lorsqu'il fait beau temps, l'on n'éprouve d'autre perte dans cette manœuvre journalière que celle du temps et de quelques graines; mais si le temps est mauvais, le fourrage se mouille, il se charge de boue, et, dans cet état, il n'est plus aussi bon pour les bestiaux.

Pour éviter ces inconvénients dans les écuries, on pratique dans les planchers des trappes placées au dessus des râteliers, et c'est par leurs ouvertures qu'on y jette le fourrage.

Cependant il ne faudrait pas trop multiplier ces trappes, parce qu'elles donneraient une communication directe de l'air des écuries avec celui du grenier supérieur, et cette communication pourrait altérer la qualité du fourrage. Une seule dans les écuries simples, et deux dans les écuries doubles suffiront pour la commodité et pour l'économie du temps dans la distribution des fourrages.

*Des étables.* — Dans toutes les exploitations rurales il devrait y avoir des étables séparées pour les vaches laitières et pour les veaux, et dans celles où l'on s'occupe particulièrement de l'éducation et de l'engraissement des bestiaux, il serait nécessaire de trouver encore une étable particulière pour les bœufs de service, et une autre pour les bestiaux à l'engrais.

On ne peut construire les étables de la même manière dans toutes les localités, ou parce que les positions sont différentes, ou parce qu'on n'a pas besoin de loger les bœufs comme les vaches laitières.

Les véritables étables sont celles où l'on renferme les bœufs de travail et surtout les vaches, soit pour toute l'année, soit pour une partie de l'année. Les dimensions se calculent sur la quantité d'individus dont se compose le troupeau, à raison de quatre pieds par bête, ce qui n'est pas trop pour qu'elles puissent se coucher sans se gêner. Si on veut les mettre sur deux rangs, l'étable doit être disposée en conséquence.

C'est entre le nord et le midi que nous conseillerons de la placer, de manière que la porte fût au nord: par ce moyen, en supposant même qu'on bouchât toujours les fenêtres en hiver, ce qu'il vaudrait mieux éviter, il y entrerait, lorsqu'on ouvrirait la porte, de l'air froid capable de diminuer la chaleur de celui de l'étable. Cette différence de température, lorsqu'elle n'est pas réglée, peut rendre malade un bœuf qui vient du travail, ou qui quitte son étable pour y aller.

On n'a pas toujours la facilité de choisir l'emplacement qu'on voudrait. Si l'on est forcé de bâtir en le

levant et le couchant, on fera la porte au levant. Une autre raison qui doit nous faire préférer l'exposition du nord, c'est parce que les vents d'ouest étant les vents dominants, les cultivateurs tiendraient fermées les fenêtres qui seraient de ce côté, dans la crainte d'incommoder leurs bestiaux qui ne respireraient que rarement un air renouvelé.

Le sol de l'étable doit être au moins d'un pied plus élevé que celui qui environne les murs; on le creusera, afin qu'à la place de la terre qui en sera ôtée, on puisse mettre ou du sable ou du gravier, ou toute autre matière qui entretienne de la sécheresse; on le pavera de manière à lui donner de la pente pour l'écoulement des urines, qui, d'un canal pratiqué au milieu, iront se rendre ou dans les fumiers ou dans un réservoir destiné à recevoir le purin qui devra servir au besoin à l'arrosement des fumiers. Il faut éviter cependant que cette pente ne soit trop considérable, afin que les vaches pleines ne soient pas sujettes à avorter.

La conservation des veaux étant un objet important, nous conseillons de donner à la porte de l'étable assez de largeur pour que les vaches pleines ne soient pas pressées en y entrant ou en sortant: cette largeur doit être de quatre pieds au moins.

La hauteur du plancher sera de douze à quinze pieds; on le fera de simples planches et on ne le chargera pas, à moins de nécessité; il serait à désirer qu'on y pratiquât des soupiraux ou ventouses, pour pomper l'air échauffé par la respiration des animaux et par les fumiers, qu'il est utile d'enlever fréquemment; les avantages que procurent ces soupiraux ou ventouses dans les lieux où il y a beaucoup d'individus réunis, en promettent de certains pour les étables où on les mettra en usage.

La longueur et la largeur de l'étable seront plus ou moins grandes, selon le nombre de bêtes qu'on voudra y entretenir. Chaque vache, pour n'être point gênée, doit avoir au moins cinq pieds d'espace en largeur. Si on en met sur deux rangs, il est nécessaire que les rangs soient écartés les uns des autres, afin qu'on puisse y passer facilement. Pour douze vaches distribuées sur deux rangs, il faut une étable de trente à trente six pieds sur 24, et dans cette longueur trois ou quatre ventouses.

D'après ces proportions, qui nous paraissent les plus convenables, on ouvrira, à des distances égales, sur les deux pans, trois fenêtres d'un côté et deux de l'autre, la porte tenant lieu de la troisième, elles auront deux pieds et demi en carré avec une embrasure en dedans; leur partie inférieure sera à quatre pieds au moins au dessus du sol; on garnira d'un double grillage de fer celles qui communiqueront avec les dehors de la ferme, pour empêcher qu'on y introduise des choses capables de nuire au propriétaire des bestiaux. Il faudra avoir, en été, la précaution de mettre des châssis de fil de fer aux fenêtres, surtout à celles qui sont exposées au midi; c'est le moyen de fermer l'entrée aux mouches qui incommodent beaucoup les animaux.

Les fenêtres seront tenues ouvertes le plus qu'il sera possible, tant que le froid n'incommodera pas les vaches au point de diminuer leur lait. Si à cause de la saison rigoureuse, on est obligé de les fermer, il faudra chaque jour en ouvrir deux vis-à-vis l'une de l'autre, en choisissant le temps où l'on mènera les

vaches au dehors, soit pour les faire boire ou leur faire prendre l'air: par ce moyen on renouvellera l'air de l'étable, objet d'une grande importance pour la santé des animaux.

Beaucoup de cultivateurs mettent par terre le foin et la paille qu'ils donnent à leurs animaux. Cet usage a l'inconvénient de faire perdre de bon fourrage, parce que les animaux le piétinent et en mêlent avec les litières. Beaucoup d'économistes ont senti qu'il fallait pratiquer des mangeoires; les plus éclairés même ont fait établir des râteliers au-dessus. Par ce moyen, tout est consommé pour le bétail; ce qui tombe du râtelier est reçu dans la mangeoire. La hauteur des râteliers et des mangeoires doit être proportionnée à celle des bêtes. Les bœufs et les vaches qui ont beaucoup de taille atteignent plus haut que les bœufs et les vaches peu élevés.

Il y a des fermes où les bœufs ou vaches, étant sur un ou sur deux rangs, reçoivent la nourriture par des fenêtres ouvrant dans un corridor, cette nourriture tombe dans le râtelier. Ailleurs on voit une autre disposition qui a ses avantages. L'étable est large et composée de deux divisions séparées par un grand corridor. Il n'y a ni mangeoires ni râteliers; mais chaque division est fermée du côté du corridor par des grillages de bois. Les animaux prennent leur nourriture sur des tablettes qui sont hors des barreaux. Quoique ces barreaux ne soient que peu écartés les uns des autres, les bœufs ou vaches parviennent en inclinant leur tête à passer successivement chacune de leurs cornes; c'est une chose assez curieuse que de voir, lorsqu'on traverse le corridor, toutes les têtes débordant le grillage. Les personnes qui servent ces animaux n'ont pas à craindre d'en être blessés.

Nous croyons avoir établi ici des principes qui peuvent servir de base à la manière de former des étables, qui réunissent tous les avantages qu'on peut désirer pour la conservation du bétail, et par conséquent pour l'intérêt du cultivateur.

“ Club de St. Isidore, ” à St. Agapit de Beauvillage.

Le digne curé de cette paroisse, le Révd M. T. Montminy, vient de nous informer que les cultivateurs de cet endroit ont fondé un cercle agricole dans le but de stimuler chez eux l'étude de l'agriculture et de se perfectionner dans cet art. Nous nous réjouissons de voir les cultivateurs de cette paroisse se donner la main pour s'occuper, en famille, de leurs propres affaires.

Là, on a compris que la routine amenait la pauvreté chez le cultivateur, et l'on veut faire trêve à cette routine; là on s'est aperçu que les terres fatiguées par une culture ruineuse, au lieu de procurer l'abondance chez le cultivateur, l'a soumis à un état de pauvreté qui a été la cause de la dépopulation de nos campagnes au bénéfice de l'étranger, et on est plus que jamais convaincu qu'on a ouvert dans toutes nos paroisses la plaie de l'émigration, parce que l'on s'est pas assez occupé de ses propres affaires.

Suivons partout l'exemple que vient de nous donner la paroisse de St. Agapit, et nous verrons renaître la prospérité dans les campagnes et s'arrêter le mouvement d'émigration qui nous fait craindre de voir notre pays perdre ses populations les plus honnêtes et les plus laborieuses!

Nous appelons surtout la jeunesse à s'enrôler dans ces associations, à en faire partie. L'agriculture, nous l'avons dit bien des fois, est non seulement un métier; c'est un art, c'est une science. Il faut donc en suivre tout le progrès. Rien ne manque pour trouver l'aisance chez le cultivateur: Dans la plus grande partie de notre province déjà favorisée de la nature par son climat et par son sol, il y a des chemins de fer, des canaux, des bonnes routes; les chemins vicinaux s'améliorent tous les jours; nous avons des écoles d'agriculture qui initient les jeunes gens aux secrets d'une bonne agriculture; des concours qui mettent sous les yeux des cultivateurs des modèles de bêtes telles que nous devons nous efforcer de les produire; nos gouvernants, ceux qui ont l'administration de l'Etat, font tout ce qui leur est possible pour favoriser, pour stimuler l'agriculture et l'aider à se perfectionner. Si donc nous ne mettons pas à profit tous ces avantages, nous n'avons qu'à nous accuser nous-mêmes, parce que nous ne nous occupons pas assez de nos propres affaires. Réunissons nous en famille pour y discuter nos propres besoins et dans le but de s'instruire mutuellement. Il est important que le cultivateur cherche toujours à s'instruire, surtout dans les soirées d'hiver. Que l'on se mette à l'œuvre, et l'on n'aura pas à regretter les entretiens familiers que nous procurent les cercles agricoles.

#### Apiculture.

##### ENNEMIS DES ABEILLES.

*Des Souris, Mulots et Musaraignes.*—Les souris font la guerre aux abeilles depuis la fin de l'été jusqu'à la fin de l'hiver: dans l'été, elles s'en défendent bien seules par le moyen de leur aiguillon. Les sièges doivent être élevés de terre, et assez unis pour que les chats y puissent aller, et non les souris. On doit y tenir aussi des souricières toujours tendues, et y mettre de la noix pour appât; découvrir souvent les paniers, et voir sous les chapiteaux s'il n'y a point de retraite pour les souris.

Les mulots et les métailles ou musaraignes sont des espèces de petites souris que les chats ne prennent pas volontiers, parce qu'elle ont la dent venimeuse: mais on les prend dans les souricières et dans des pots d'eau couverts de paille ou de cendre. On peut encore les en délivrer en mettant, en hiver, à la porte des ruches, au morceau de fer blanc, d'ardoise ou de bois bien unis, auquel on a fait de petits trous.

*Des Papillons, Vers, Teignes et Limaçons.*—Le papillon est très dangereux; il engendre des vers qui rongent la cire, mangent le miel, et font périr la ruche. Il faut laver les dehors des ruches et le tablier avec de l'urine trois ou quatre fois de suite, et tuer tous les papillons qu'on voit aux environs, ainsi que les limaçons qui se traînent quelquefois dans les ruches: les abeilles les ont bientôt tués, mais leur cadavre pourrit dans la ruche et l'infecte.

Le plus à craindre des vers qui s'engendront dans les ruches, sont ceux nommés *teignes*, qui viennent au haut des paniers; ils sont de la grosseur d'une abeille et plus longs; ils mangent et rongent la cire, et font une espèce de fourreau de soie qu'on appelle aussi *teigne*: cet insecte fait un ravage étonnant dans les ruches. C'est ordinairement dans les vieux paniers

qu'on trouve les teignes ; l'ouvrage trop vieux les attire. Il n'y a d'autre parti à prendre que de changer les abeilles de paniers, d'ôter le meilleur de l'ouvrage, et de brûler le reste.

Il y a encore des vers moins gros que certains petits papillons gris engendrent autour des ruches sur le tablier : si on les laisse grossier et multiplier, ils dégoutteront les abeilles, et les feront désertter ; ils viennent surtout au commencement du printemps. Dans ce temps il faut lever les ruches, les bien nettoyer, et frotter, avec de l'urine ou du vin salé, le tablier et l'endroit où il y a de ces vers.

De même pour les petits vers blancs, qui s'amassent aux morceaux de cire que les abeilles laissent tomber en travaillant.

Il y a une quatrième espèce de vers assez menus et longuets, blanchâtres, la tête et le bout de la queue noirs : ce n'est que du couvain avorté ; ils ne sont pas à craindre, les abeilles les tirent de leurs trous, les tuent et les emportent.

*Des Guêpes, des Frelons.*—La guêpe, *vespa*, et le frelon, *crabro*, sont deux espèces différentes d'abeilles dangereuses pour les abeilles, qui se bâtissent sous terre ou dans des creux d'arbres, des ruches dont les cellules sont hexagones comme celles des abeilles, mais plus grandes, et où il n'y a ni miel ni cire ; ce n'est qu'un composé de pellicules de légumes et d'écorces, où ces insectes habitent et multiplient chaque espèce à part ; pendant la canicule, ils viennent guetter les abeilles et piller leurs ruches.

Les guêpes, comme étant plus fortes que les abeilles seule à seule, quand elles peuvent les attraper entre leurs serres, les tuent pour avoir le miel qu'elles ont dans le ventre ; elles attaquent presque toujours les essaims de l'année, comme p'us jeunes et moins capables de se défendre. Ce qui accoutume les guêpes au pillage, c'est que, pendant l'été, les abeilles jettent hors de leurs ruches les bourdons et petites abeilles défectueuses, pour mettre en leur place leurs provisions d'hiver. Les guêpes s'approchent pour enlever leur proie, et peu à peu entrent dans les ruches où elles désolent tout, si l'on n'y remédie promptement.

Aussitôt qu'on s'aperçoit de ce désordre, il faut boucher la ruche avec de la terre détrempée, et ne laisser qu'une entrée principale d'un pouce environ, les abeilles empêcheront les ennemis d'entrer ; et de peur que la trop grande chaleur ne gâte l'ouvrage, on donnera au panier une hausse fort mince.

Les guêpes vont en campagne plus d'une heure avant les abeilles qui sont retirées au fond de leurs ruches à cause de la fraîcheur de la nuit ; les guêpes y entrent sans résistance. Comme elles aiment beaucoup le fruit, on peut, pour les attirer et les tuer, en mettre par morceaux proche des ruches ; on aura attention, autant qu'il sera possible, de détruire les guêpes et les frelons qui sont dans les environs des ruches.

#### Bibliographie.

*Lovell's advanced Geography*, à l'usage des collèges et écoles, avec cartes coloriées, gravures, statistiques, etc., publiée par John Lovell & Fils, éditeurs, Montréal.

Cette nouvelle publication, approuvée par le ministre de l'Instruction Publique de la Province d'Ontario, contient 45

cartes coloriées, 200 illustrations.—Prix : \$1.50, richement cartonnée et dorée.

Nous remercions notre entreprenant confrère et ancien patron de typographie, pour l'envoi qu'il vient de nous faire d'un exemplaire de cette importante publication. Comme tout ce qui sort des ateliers de M. Lovell, ce volume fait l'éloge de son esprit d'entreprise et par là fait honneur à l'imprimerie canadienne. Comme le dit notre confrère de l'*Événement*, cette nouvelle géographie nous évitera d'en importer d'Europe ou des États-Unis qui ne lui sont pas supérieures et sous tous les rapports ne la valent pas. Il est donc à espérer qu'on l'introduira dans toutes nos institutions d'enseignement publiques et dans toutes les écoles. Ce serait le moyen d'encourager les ouvrages publiés à grands frais dans notre pays. Pourquoi faire venir de l'étranger ce qui peut être fait ici avec autant d'avantage ?

#### Choses et autres.

*AVIS aux cultivateurs, quant à la vente du tabac.*—Ceux qui ont l'intention de vendre le tabac qu'ils ont cultivé, sont tenus de prendre une licence qui est donnée gratuitement ; elle s'obtient en signant une réquisition que le Percepteur est chargé de fournir lorsque demandé lui en est faite.

On informe que les autorités doivent commencer une ronde en vue de faire observer la loi et de confisquer tout cigare, tabac coupé ou en feuilles, offerts en vente qui ne portent pas les timbres requis.

—L'exposition agricole de la société d'agriculture du comté de Verchères se tiendra le 5 octobre prochain, à Ste. Thérèse, où le conseil de comté vient de faire construire un bâtiment assez considérable, à deux étages, sur un vaste terrain acheté par lui pour les fins de l'exposition qui, à l'avenir, aura lieu chaque année à cet endroit.

—L'exhibition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Bagot, aura lieu à St. Liboire, le 5 octobre prochain.

*Le prix des patates.*—Nous lisons dans le *Courrier de Montréal* : "On dit que la récolte des patates a complètement manqué aux États-Unis, ce qui promet à nos cultivateurs un excellent prix pour leurs patates. On dit que déjà il s'en fait un joli commerce entre Toronto, Baltimore et Philadelphie. Dans ces dernières villes les patates sont de \$1.50 le minot."

*Fabrique de sucre de betteraves à St. Hyacinthe.*—Il est question d'une fabrique de sucre de betteraves dans cette ville. Les MM. du Séminaire de St. Hyacinthe, qui possèdent une ferme à quelques arpents de l'église paroissiale, sont prêts à favoriser grandement l'établissement d'une telle fabrique.

*Culture des fraises.*—La culture des fraises, dit M. Pécrivain du *Courrier du Canada*, se fait sur une grande échelle à la ferme du colonel Rhodes, à St. Colomb de Sillery, près de Québec. M. Rhodes en a deux champs de trois à quatre arpents de superficie chacun, et cette année un seul de ces champs lui a donné un revenu de \$1,600 ou une moyenne de \$400 l'arpent.

—Dans plusieurs parties de la Russie, les récoltes en grains ont souffert des dommages considérables causés par les insectes qui s'y trouvaient en grand nombre.

—Quelques vieux clous placés dans l'auge où les poules bivent journellement est un préventif contre un grand nombre de maladies dont elles sont parfois affectées.

#### RECETTES

##### Comment on empêche les coqs de se battre.

Les gros coqs font souvent une guerre terrible aux petits, et ces derniers finissent par succomber. Voici un moyen bien simple, pour empêcher ces combats, tel qu'indiqué dans la *Revue d'économie rurale* :

Il suffit d'entraver le plus fort des deux coqs, comme on entrave un cheval. L'entrave fixée aux deux pattes est assez longue pour que le coq puisse marcher et pas courir ; on le fait avec une lanière de cuir, avec une petite corde, avec une bande d'étoffe de laine dont les extrémités sont cousues aux pattes du coq. Seulement il faut faire attention que les pattes ne soient pas blessées par l'entrave. Dans cet état, le coq mis en

liberté se sont vaincu, il reprend avec les poules les allures ordinaires et il cesse d'être batailleur, et lorsque l'entrave se rompt, il a pris l'habitude d'être pacifique. Lorsque deux coqs sont également forts, pour les empêcher de se battre, il est sage de les entraver tous les deux. On prétend que l'entrave produit un effet que l'on pourrait appeler moral et qui est immédiat, par conséquent au bout de quelques jours on pourrait supprimer l'entrave.

Il y a d'ailleurs des expériences à faire sur ce point.

*Le sel et le soufre employés pour la destruction des poux chez les animaux.*

Donnez de temps à autre un mélange de soufre et de sel aux moutons, comme moyen efficace contre les poux. Le même remède offert aux bêtes à cornes les débarrasse complètement de toutes espèces de vermine. L'usage du soufre et du sel à l'égard des animaux, de temps à autre, est d'une dépense insignifiante comparativement aux bons résultats qu'on en obtient. Un mélange d'une partie de soufre avec sept parties de sel appliqué aux animaux les débarrassera de vermine. Vous pouvez donner aux chevaux ce mélange avec avantage.

*Détruire les poux rouges des poulets.*

Pour détruire les poux rouges de poulets il suffit d'imbiber tout le dessous des ailes de la poule ou du poulet avec de l'huile de chonovis. Une seule application suffit habituellement pour débarrasser les poules de ces insectes; dans le cas contraire, il faudrait répéter l'opération une seconde fois.

*Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :*

**LOVELL'S GAZETTEER**  
OR  
**BRITISH NORTH AMERICA.**

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'un-déjà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents.

Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs Montréal.

Montréal, 14 août 1880



**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

On recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25me jour de SEPTEMBRE prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et endossées "Soumission pour Travaux, Etang du Nord," pour l'exécution de certains travaux à Etang du Nord, Iles de la Magdelaine.

On pourra voir le plan et le devis en s'adressant à Charles Bourque, Ecr., Etang du Nord, au Bureau de la douane, Pictou, N. E., ainsi qu'au Bureau de la Marine et des Pêcheries, à Québec, et s'y procurer des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumissions en considération que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refuse de remplir le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

S. CHAPLEAU,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,  
OTTAWA, 24 Août 1880

EXPOSITION

**AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA PUISSANCE**

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal,

Commencant Mardi le 14

ET SE TENANT

**VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880**

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION,

**Avenue Mont-Royal, Mile-End**

—0000—

Pour la liste des Prix et Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGES LECLERC, Ecr., Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, Ecr., Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit:

Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 28 AOUT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux sous-signés.

S. C. STEVENSON, Montréal,

Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

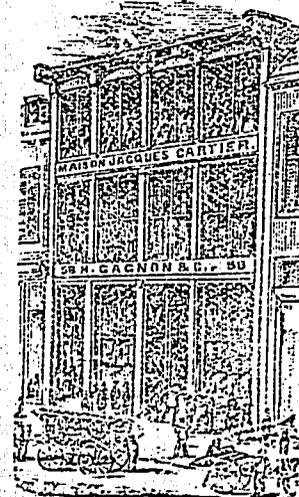
GEORGES LECLERC, Montréal,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.

**MAISON JACQUES CARTIER**

NO. 58,  
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 55,

Rue de la Couronne,